

## Les relations entre les familles et l'école : Enjeu, partenariat, distance

**Pierre Périer**

**Professeur des sciences de l'Education Université Rennes 2**

### Les axes de recherche de Monsieur Périer sont les suivants :

*Les relations école famille*

*Le métier d'enseignant dans le secondaire*

*La scolarisation des jeunes de milieu populaire*

La liste des ouvrages de Monsieur Périer est disponible sur les sites des circonscriptions de Bourgoin 1, 2 et 3.

### Introduction

L'angle d'analyse porte sur les familles populaires qui habitent dans des quartiers difficiles et ségrégués. Il s'agira de regarder les difficultés, les malentendus sous l'angle du partenariat.

Le regard porte sur les familles mises à distance. Elles sont mises en défaut à l'égard de l'école. Pour comprendre les logiques des familles à distance de l'école, des témoignages de familles seront présentés par le biais de séquences vidéo.

L'école n'est pas seulement un lieu où l'on apprend mais aussi un lieu où l'on forme un sujet. Cet aspect est celui de la socialisation.

### Plan de l'intervention

- **Histoire des relations « Ecole-Famille » et formes actuelles de cette relation**
- **Le partenariat comme modèle de relation institué**
- **Logiques de fonctionnement des familles à distance de l'école**
- **Principes pour dépasser les constats partagés : principes-actions dégagés à la lumière des éléments de réflexion.** Il faut néanmoins les contextualiser, la généralisation peut ne pas être satisfaisante.

## La famille : nouvel enjeu dans la question de la scolarité

La relation est ancienne. Le premier moment qui institue cela est l'obligation de la scolarisation (lois Ferry 1881/1882 : « *Seul l'état a le droit d'éduquer* »). Les parents sont administrés. L'école n'attend pas des parents qu'ils soient présents dans l'école mais ils doivent se soumettre à l'obligation de la scolarisation. L'école républicaine doit cimenter le corps social.

Les familles ne sont pas pensées comme des interlocuteurs autour de l'enjeu des apprentissages. Les enfants doivent devenir des citoyens émancipés. Il s'agit d'un moment de mise à distance qui est à l'inverse de ce qu'on peut voir aujourd'hui. Nous sommes passés d'un rapport de distance à un rapport dans lequel les parents sont perçus comme des partenaires. Cette configuration à distance dure jusqu'à la première partie du 20ème siècle mais elle n'est pas perçue comme un problème.

Aujourd'hui, nous souhaitons un renforcement : mise en relation entre l'école et les parents mais aussi entre l'école et les partenaires qui gravitent autour d'elle (associations, politiques de la ville...).

Nous pouvons nous interroger sur ce rapprochement. Toutes les familles ne rentrent pas dans ce schéma.

Dans les années 50 et 70, les parents sont représentés par des associations embryonnaires qui vont s'organiser en fédération, en union. Les associations de parents d'élèves vont connaître leur âge d'or au milieu des années 70 du point de vue des votants et des adhérents. Elles avaient une capacité à représenter les intérêts et les valeurs des familles (FCPE...). Ces mouvements sont reconnus par l'école. Dans le secondaire, naissent les conseils d'administration et plus tard dans le primaire, les conseils d'école. La représentation n'est pas individuelle mais elle se fait par des élus.

L'école doit être pensée par le biais de la société de son époque. Elle doit être pensée comme nous pensons les autres institutions sociales. Dans les mouvements associatifs, l'intérêt de représenter existe aussi.

Ce modèle va décliner. Dans les années 80, apparaissent les parents stratèges : chacun individuellement va essayer d'obtenir ce qu'il peut de l'école, chacun va tenter d'optimiser les chances scolaires de son enfant. On parle du consumérisme scolaire. C'est un tournant. En toile de fond, le chômage s'incruste dans la société. La mise en concurrence des élèves et des établissements apparaissent. On met en relation l'offre et la demande. Les parents comprennent l'enjeu de la scolarité sur le destin de leur enfant : choix de filières, prendre le meilleur dans ce marché scolaire. Le collège unique pense qu'en égalisant l'école on égalise les chances des élèves.

Il y a des conditions pour que les parents soient à égalité de choix. Il est légitime qu'ils souhaitent le meilleur pour leurs enfants. Le choix des uns engendre néanmoins le non choix des autres qui deviennent captifs de l'offre locale. Il y a des contrastes assez forts entre les écoles et les établissements. Concentrer les inégalités, accroît les inégalités.

L'école est devenue un enjeu : mode de reproduction et de socialisation dominant. Pour que les élèves occupent une position sociale meilleure que leurs parents, ils doivent acquérir des diplômes. Le capital culturel des parents est déterminant et plus particulièrement la mère qui est l'agent principal dans la transmission culturelle. Il s'agit d'une nouvelle forme d'héritage. Les parents transmettent un héritage culturel mais surtout des dispositions et des ressources scolairement rentables. Des différences s'installent donc entre les enfants notamment l'autonomie. Il existe des indicateurs de l'autonomie. Elle est construite par la structure familiale qui prépare l'élève à cela. Des inégalités se créent par le biais de la socialisation familiale.

L'école attend un langage et des ressources des élèves. Il y a un enjeu de socialisation d'un type de sujet. La question du comportement est la pierre d'achoppement. Cela renvoie à des questions de socialisation, des responsabilités des uns et des autres. L'école reprend en charge la construction de l'identité de l'adolescent. L'école est le lieu de la socialisation juvénile.

Les conséquences des difficultés sont plus lourdes qu'avant. Les jeunes vont plus loin dans leurs études, acquièrent un niveau de qualification supérieur à celui des dernières décennies. Le fait de ne pas avoir de qualification aujourd'hui a des conséquences lourdes voir irrémédiables. Si l'école devient le lieu de la socialisation et si cette valeur est remise en cause par le classement scolaire, les difficultés vont peser sur les individus. La valeur individuelle est annexée à la valeur scolaire. Les élèves se jugent à travers les qualités scolaires.

Les années 80 sont donc un tournant. Cela s'inscrit dans un contexte de territorialisation des politiques éducatives (ZEP..). Il y a des ségrégations territoriales. L'école, du fait de la massification scolaire, est confrontée à une obligation de réussite. Il y a beaucoup d'attente à l'égard de l'école qui n'a pas été préparée à cela.

### **Familles populaires, pauvres, immigrées : de qui parle-t-on ?**

Les classes populaires étaient la classe ouvrière dans les années 80. Aujourd'hui, nous avons un changement du secteur d'activité. La monoparentalité est plus marquée dans les milieux populaires.

Certaines familles sont dans la précarité, d'autres sont proches des classes moyennes. Aujourd'hui le parcours des familles est accidenté. Le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière s'est affaibli. Les jeunes générations ne veulent pas ressembler à leurs parents (rupture d'héritage). Les parents veulent que leurs enfants soient différents. Nous pouvons parler d'une désaffiliation négative. Mais finalement cela va permettre une émancipation : plus de conformisme de classe, on doit s'émanciper par l'école qui devient le levier d'une émancipation individuelle (émancipation de rôle et émancipation identitaire).

### **La montée des aspirations scolaires et sociales.**

Les familles populaires ne voient pas les étapes qui permettent d'accéder à certaines professions. Il y a des décalages problématiques. Les parents populaires expriment un niveau d'ambition voisin de familles moyennes et supérieures. Mais les scolarités ne sont pas égales. L'égalité sociale par l'école n'est pas gagnée. Il y a des formes d'irréalisme scolaire : un élève avec deux ans de retard en 5<sup>ème</sup> veut devenir avocat.. Les familles ont des attentes vis-à-vis de l'école avec des ressources et des connaissances du système variables et inégales.

### **Nouvel enjeu dans la division du travail éducatif et scolaire entre les familles et l'école**

La division va faire problème. Les modes de socialisation ont des divergences en termes de normes et de valeurs éducatives. L'autorité est un enjeu. Les formes d'autorité dans les familles populaires ne sont pas celles qui s'appliquent à l'école. Des parents ne comprennent pas la proximité de relation entre les élèves et les professeurs. Les formes d'exercices d'autorité ne sont pas les mêmes. Dans la classe, il y a un régime de contrat (explicitation des règles). Il s'agit d'une autorité négociée. Dans les familles populaires, il y a une autorité statutaire : autorité du père sur l'enfant.

Les parents reproduisent dans l'espace familial ce qu'ils vivent dans la sphère professionnelle : discipline par domination. Les élèves n'attendent-ils pas cela dans la classe ?

Mais ce qu'on attend à l'école, c'est une intelligence de la règle afin qu'on n'est pas à exercer la sanction. Il y a un vrai paradoxe. La famille s'importe dans la classe et l'école s'exporte dans les familles : les frontières sont très poreuses.

Les parents doivent intégrer la culture scolaire, c'est une difficulté. Les enseignants sont assez éloignés des élèves. Ce n'est pas seulement la découverte d'un métier mais aussi la découverte d'un monde social : découverte de quartiers, de milieux de vie...

Il y a le risque d'une disqualification des parents : décrochage scolaire parental qui se produit avec l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Il y a des savoirs et des façons d'apprendre qui ne correspondent plus à ce que l'on savait faire. L'élève abandonne en même temps sa vie d'enfant. Les parents peuvent aussi décrocher dans leur légitimité et leur capacité à encadrer les enfants. En 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup>, se construisent le plus d'inégalités. Il faudrait mettre des moyens adaptés afin que ne se creusent les inégalités. Des parents manquent de ressources et sont impuissants. Le partenariat présuppose que tous les parents sont capables de s'engager dans ce dispositif.

### **La nécessité du partenariat**

Depuis les années 80, l'institution édite des circulaires (circulaire d'août 2006...). Il y a une volonté institutionnelle d'aller plus loin dans le partenariat :

- *réguler*
- *réparer les disparités*

Les parents doivent être des alliés, des auxiliaires qui poursuivront dans la sphère familiale ce qui naît dans la sphère scolaire. Ils doivent développer des compétences d'usagers de l'école. Ils doivent s'installer dans ce statut de parents d'élève (représentant de parents, semaine des parents à l'école...). L'école a besoin de parents compétents. Le métier de parents est de faire de son enfant un enfant scolarisable. Mais tous les parents sont-ils en capacité d'endosser ce rôle ?

### **Sens du dispositif du partenariat**

Il y a des implicites afin que les familles et l'école puissent fonctionner dans un partenariat.

Définition des objectifs et de moyens à mettre en œuvre pour les atteindre  
La coopération se traduit par la collaboration. Le partenariat est ambitieux. Ce n'est pas seulement les moyens mais aussi les objectifs. En fixant la barre trop haute, n'en demande-t-on pas trop aux parents ?

Le mode d'emploi de ces relations fonctionne de façon implicite. Les parents sont censés le connaître (quand rencontrer les enseignants ? Quel est le sens de ces réunions ? ...). En tant que partenaires, les parents hésitent car ils ne connaissent pas toujours leur rôle.

Les modalités pratiques ne sont pas toujours évidentes. Le temps des familles populaires est le temps du présent. Le temps du rendez-vous, le temps de la programmation n'est pas forcément le leur. Certains parents ont des horaires décalés. Ces petits éléments peuvent faire obstacles.

La maîtrise de la langue peut également faire obstacle. Quand on est confronté à la culture scolaire on craint de ne pas savoir dire. Les familles ne sont pas rassurées sur leur capacité à avoir un échange avec les enseignants (culture qui ne serait pas celle de l'école). Les parents hésitent à franchir le seuil symbolique de la classe.

Les familles se disent aussi qu'ils n'ont pas les connaissances suffisantes sur le système scolaire. Les acronymes sont un peu opaques.

Ce rapport asymétrique fait que des parents refusent de se rendre à l'école. Ces malentendus ne sont pas que de l'ordre de la communication mais aussi de l'ordre de la structure de l'échange.

Les parents stratégiques vont se rapprocher de l'école, d'autres se sentent dominés. Il y a des rapports d'interdépendance. Si les familles sont absentes, c'est qu'elles sont dépourvues.

Si le parent n'intervient pas, il peut être perçu comme démissionnaire. Les modalités d'implication ne sont pas en accord avec ce que l'école attend.

Les références éducatives et culturelles ne sont pas les mêmes. Les mondes ne sont pas les mêmes et il n'est pas facile de rapprocher les mondes. Les règles de l'échange ne sont pas partagées par les différents interlocuteurs.

Nous n'avons pas d'outils, de règles, de méthodes pour trancher dans des situations de désaccord et de conflit.

Les parents ont parfois le sentiment que l'enfant est mal jugé et que l'école lui en veut. Les parents se sentent jugés à travers l'école. Il y a le monde domestique (« *A la maison, tout va bien* ») et le monde scolaire. Certains parents sont parfois dans un déni de la réalité. Tous les faits peuvent converger mais les parents dénie la réalité. Les principes de jugement sont hétérogènes et la communication ne suffit pas. Il faut énoncer des règles.

### Quels effets du partenariat ?

Scolairement, les effets sont possibles mais incertains. Il faut établir un lien une continuité entre les mondes qui parfois se côtoient mais ne se rencontrent pas : parler de l'école à la maison...

Cette continuité est un enjeu pour faire une place au savoir et à l'école dans l'espace domestique. Cela montre que les parents s'impliquent dans la scolarité.

Cette reconnaissance permet aux élèves de donner du sens à la scolarité. La légitimation par le biais de ces rencontres doit être réciproque. L'école doit reconnaître les parents tels qu'ils sont : postulat d'égalité.

### **Des effets pervers ?**

Le partenariat fait jouer la connivence culturelle s'il est peu explicité. A partir du moment où ce modèle de relation obéit à des règles il va s'adresser davantage à certains parents qu'à d'autres. Le sentiment d'injustice de certains parents apparaît.

### **La logique de la confiance**

Les parents ont parfois une méconnaissance du fonctionnement de l'école, une méconnaissance de ses acteurs. Ils se sentent parfois dominés à l'égard de l'école. Certains parents sont des sociologues indigènes car ils portent un regard réflexif intéressant.

Les parents s'en remettent à l'école : délégation dans le domaine des apprentissages. Les parents sont attachés aux valeurs républicaines de l'école. Les familles attendent une égalité des chances mais aussi une égalité des droits. Cette vision de l'école peut nous aider à comprendre pourquoi certains parents sont si réactifs.

Ces parents ont compris que les institutions protègent les plus démunis. La désinstitutionnalisation peut révéler des craintes. Les enseignants sont reconnus par les familles populaires mais il y a parfois une méfiance, une défiance. Les parents attendent d'être informés par l'école. C'est le rôle de l'école que d'informer les parents. Mais ce qui est normal pour l'école c'est que les parents se manifestent. Les parents se sentent parfois trahis d'être informés tardivement.

### **La logique critique**

Il s'agit de ce que disent les parents quand ils ne sont pas face aux enseignants. Il s'agit d'une forme de fatalisme : élitisme des enseignants qui met les élèves en difficulté, les devoirs à la maison, les enseignants ne s'occupent que des élèves qui réussissent...

### **Le traitement discriminatoire**

Inégalité de considération, d'encouragement, d'évaluation/sanction selon l'origine des élèves (ségrégation ethnique, « racisme des enseignants »)

### **La défense identitaire**

Les parents veulent se protéger du jugement de l'école. Les parents essaient de se faire oublier. Il s'agit d'une stratégie de retrait défensive. Cette défense est identitaire au niveau familial.

La mémoire de la scolarité des parents est réactivée à travers les enfants. Dans les couches populaires, les mères ont comme composante identitaire majeure d'être mère. C'est le socle de leur identité. Si on fragilise ce socle, c'est l'identité qui est blessée. Les mères peuvent être atteintes dans leur identité de parents. Se soustraire, c'est se protéger.

La famille souhaite parfois protéger « les siens ». Les parents en ont assez entendu, ils n'iront plus à l'école. Les parents préfèrent la cohésion familiale à l'affrontement scolaire : stratégie de défense familiale. Il s'agit pour les familles de conserver leur identité.

## **Les questions**

### Question d'un enseignant du premier degré

*L'institution ne met-elle pas les parents et les enseignants dans des situations conflictuelles :*

- *dans le cadre des évaluations nationales*
- *dans le cadre de la carte scolaire : les évaluations mettent les établissements en concurrence.*
- *dans le cadre de la formation des enseignants : la formation universitaire des enseignants ne va-t-elle pas creuser les relations école/famille*

### Réponse de Monsieur Périer

L'élève, son avenir, les familles sont jugés à travers les évaluations nationales. Il convient de se pencher sur l'usage que nous allons faire de ces évaluations. Un des risques de l'évaluation est de produire un étiquetage des élèves.

On peut espérer un gain de maîtrise des savoirs des enseignants. La recherche montre que le gain d'efficacité repose sur l'expérience et non sur les savoirs scientifiques. Nous allons avoir une élévation du recrutement du niveau social. Des étudiants vont s'engager dans des études supérieures longues afin de tenter le concours, seul 10 à 13 % d'entre eux l'obtiendront (« Coût/Risque/Avantage »).

## **Les principes**

Il faut s'inscrire en faux contre l'idée de bonne pratique et de clé en main. La contextualisation fait que l'on va développer des réponses propres au contexte.

Explicitation : dissiper le brouillard qui enveloppe l'école, préciser les rôles, préciser le mode d'emploi. Il faut œuvrer à une pédagogie rationnelle. Il ne faut pas faire comme si tous les parents pourront remplir le rôle que l'on attend d'eux.

Il faut clarifier les rôles et les responsabilités.

Diversification : les actions et les modalités doivent être différentes. Il faut être innovant dans la façon de faire avec les familles. Il ne faut pas que les différences soient stigmatisantes.

On peut transposer cette analyse au ZEP qui est devenu un quartier que l'on ne veut pas habiter, des écoles que l'on ne veut pas fréquenter... Est-ce qu'on n'aggrave pas le sort de ceux qui ont moins ? Il faut travailler la différence mais elle ne doit pas stigmatiser.

#### Anticipation

Dans un certain nombre de cas, il faut que l'initiative soit prise par l'école pour aller en direction des parents et si possible de façon précoce. Les établissements peuvent inscrire comme priorité que les parents soient vus très tôt par les membres de l'établissement. Il faut donc inscrire très tôt des principes de confiance.

#### Médiation et intermédiation : Comment sortir d'un partenariat asymétrique ?

Il faut inscrire l'action des parents dans un cadre plus collectif, les mettre en réseau pour échanger avec l'école.

Il faut peut-être penser les actions hors de l'école dans des lieux moins impressionnants que l'école. Des rencontres peuvent avoir lieu dans des maisons de quartier.

Si on veut un peu plus de justice scolaire et un peu plus d'équité, il faut repenser les modalités du partenariat Ecole/Famille.

Les familles s'en remettent beaucoup à l'école qui doit être une institution qui prend en charge le temps de l'enfant, l'éducation et la scolarisation.

#### Question d'une enseignante du premier degré

*Quelle coopération possible lorsqu'il n'y a plus de communication possible ?*

#### Réponse de Monsieur Périer

Dans les quartiers sensibles, une scolarisation des 2 ans est parfois mise en place afin que les élèves s'approprient plus tôt la culture scolaire. Cela peut se détériorer par la suite mais au départ, il y a une très grande confiance.

La réponse est de l'ordre de la politique scolaire et de l'institution. Mais il faut travailler également sur le sens des apprentissages. Certains enfants le perdent mais peuvent le retrouver. Après une réorientation, les élèves

peuvent retrouver un sens. Les élèves se redressent dans le sentiment de leur valeur et l'estime de soi. Il y a des élèves qui n'ont toujours eu que de mauvaises notes. La scolarité prend alors sens dans le domaine des apprentissages professionnels et dans les savoirs. L'enjeu est de dresser des ponts entre les formations.